

Dossier de presse – le 26 juin 2009

Et si vous deveniez **magicien composteur?**

Le 10 juin, le projet de loi de programmation relatif à la mise en œuvre du **Grenelle Environnement** était examiné en 2^{ème} lecture à l'Assemblée nationale.

Les actions et les projets du SMICTOM VALS AUNIS s'intègrent dans les objectifs du Grenelle notamment pour la **réduction des déchets à la source**.

En effet, le compostage à domicile permet de **réduire de 30% la part des déchets incinérés**. Depuis avril 2008, le SMICTOM VALS AUNIS équipe et sensibilise gratuitement les foyers de son territoire.



SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge
1 rue Julia et Maurice MARCOU – 17 700 SURGERES
Tél. 05 46 07 16 66 – Fax 05 46 07 11 13
info@vals-aunis.com – www.vals-aunis.com

Contact presse :
Gaëlle MERLE Chargée de communication

Notre politique de réduction des déchets

Après avoir mené une politique active d'équipement du syndicat (collecte sélective, mise aux normes des usines, éco-déchetteries, nouveau siège social...), les élus s'orientent vers une politique de maîtrise des flux, notamment par le développement de nouvelles filières de valorisation (déchets organiques, déchetteries...).

Le projet 2009-2013 du SMICTOM VALS AUNIS repose sur 3 axes :

1. **REDUIRE LES DECHETS** : c'est favoriser les pratiques de **réduction des déchets** en amont des activités du SMICTOM VALS AUNIS.
2. **OPTIMISER** leur mode de collecte et de traitement : atteindre les objectifs de recyclage, en **maîtrisant les coûts** et en renforçant la sécurité.
3. **TRAITER ET VALORISER** : Assurer un **traitement** responsable des déchets collectés.

1. **REDUIRE LES DECHETS** : CHOISIR / REUTILISER / REPARER / VENDRE / DONNER / COMPOSTER ET RECYCLER

Les actions en cours : l'opération **Magicien Composteur** ; une forte présence sur le terrain pour sensibiliser les habitants que ce soit avec l'opération Magicien Composteur (**100 réunions publiques en 14 mois**) ou avec les visites, animations dans les écoles, festivals, marchés et supermarchés (**plus de 2000 personnes rencontrées depuis le début 2009**).

Les actions au programme : renforcer l'opération Magicien Composteur, développer des animations spécifiques à la **réduction des déchets** notamment dans les supermarchés, favoriser l'émergence de recycleries...

2. **OPTIMISER** les modes de collecte et de traitement

Les actions en cours : mise en place de **nouvelles filières de tri** (DASRI, piles, amiante, radiographies). Suppression des marches arrières au 1^{er} juillet 2009. Optimisation du réseau des déchetteries (deux nouvelles déchetteries en 2008, une en 2009...)

Les actions au programme : réduction des fréquences de collecte au fur et à mesure de la réduction des déchets ; optimiser les transports occasionnés par les déchetteries.

3. **TRAITER ET VALORISER** :

Les actions en cours : un nouveau **centre de tri** des emballages ménagers en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Les actions au programme : le remplacement de l'incinérateur existant en **Unité de Valorisation Energétique**. La capacité de ce nouvel outil tiendra compte des **objectifs de réduction des déchets** qui seront définis dans le cadre du Plan de Prévention contractualisé avec l'ADEME.

Pourquoi réduire la production des déchets ?

L'évolution des modes de vie et de consommation, l'augmentation des achats individuels, les nouvelles habitudes alimentaires, la croissance démographique, font que nous produisons chaque jour de plus en plus de déchets ménagers.

La production de déchets atteint aujourd'hui 531 kg par habitant/par an sur notre territoire (y compris les apports en déchetterie).

La réduction des déchets ménagers représente un enjeu de société, tant financier qu'environnemental :

Réduire ses déchets, pour protéger l'environnement

Réduire ses déchets en modifiant ses habitudes de consommation limite le gaspillage de matières premières :

- Le pétrole pour la fabrication des objets, leur transport et celui des déchets
- Les métaux précieux utilisés pour les composants électroniques
- Le bois pour la fabrication de carton, de papier...

La réduction contribue donc à la préservation des ressources naturelles.

Réduire ses déchets, pour économiser son argent

La prévention des déchets n'engendre pas de dépenses plus importantes pour les ménages. Au contraire, elle permet de mieux raisonner ses achats.

Privilégier les produits de longue durée, éviter le gaspillage sont autant de gestes qui se répercutent favorablement sur le porte-monnaie du consommateur.

De plus, la prévention des déchets a un impact sur l'économie générale de la collectivité en limitant les coûts de collecte et de traitement.



1 tonne triée, collectée et vendue coûte 15 €



1 tonne triée, collectée et vendue rapporte 15 €



1 tonne triée, collectée et vendue coûte 30 €



1 tonne compostée coûte 0 €



1 tonne collectée et incinérée coûte 150 €

Pour réduire les déchets : le compostage à domicile

Après le tri sélectif, faisons entrer le compostage dans nos réflexes quotidiens de citoyens responsables.

Similaire à un engrais naturel, le compost provient de la transformation des déchets organiques par les micro-organismes.

Le compostage à domicile représente un enjeu important de la réduction des déchets puisque les déchets organiques représentent environ 30% de la poubelle !

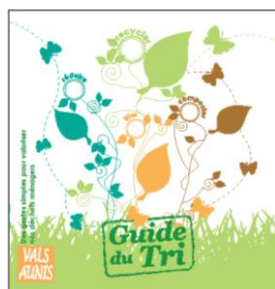
D'après l'ADEME, la poubelle d'un ménage français avant le tri contient :

- 29% de matière biodégradable
- 25% de journaux, papiers, cartons
- 13% de verre
- 11% de plastique
- 4% de métaux
- 18% de matériaux divers

Trois catégories de déchets sont compostables à la maison :

- **les déchets de cuisine** (épluchures et fanes de fruits et légumes, coquilles pilées d'œufs, de coquillages, de fruits secs, marc de café avec filtre, sachets de thé, restes de repas, pain, laitage, croûtes de fromage, fruits et légumes abîmés)
- **les déchets de jardin** (tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, herbes indésirables, branchages et petites tailles, écorces d'arbres, paille et foin)
- **les déchets de maison** (essuie-tout, serviettes en papier, cendres de bois, sciure et copeaux de bois non traités, papiers journaux, plantes d'intérieur)

Il suffit alors de mélanger, dans un composteur ou en réalisant un tas, ces trois catégories de déchets et de venir régulièrement aérer et surveiller ce mélange.



Le guide du tri

Avec la publication du guide du tri « Réduire, Recycler, Composter, Trier », les habitants du territoire disposent d'un outil pratique pour intégrer les gestes simples de la réduction, du tri et du compostage au quotidien.

Ce guide est disponible au siège du SMICTOM VALS AUNIS, et dans toutes les mairies.

Depuis le 1er avril 2008

Et si vous deveniez magicien composteur ?

Le SMICTOM VALS AUNIS a lancé une opération de mise en place du compostage à domicile pour toutes les communautés de communes et communes adhérentes à la compétence collective. L'objectif de cette opération est de **sensibiliser et d'équiper gratuitement 30% de foyers volontaires en 3 ans**.

La première campagne de distribution au siège social du SMICTOM VALS AUNIS à Surgères a eu lieu dans le cadre de la semaine nationale du Développement Durable du 1^{er} au 7 avril 2008.

Depuis, une permanence a lieu chaque vendredi entre 13h30 et 16h.

En parallèle des réunions publiques et/ou des permanences sont organisées dans toutes les communes du territoire.

La campagne d'information



La campagne de communication repose sur le concept original du « **Magicien Composteur** ». Le visuel est décliné sur une affiche et des flyers diffusés avec les communes au fur et à mesure de l'étendue du projet. Ces documents sont complétés par une charte d'engagement et une enquête préalable.

Les actualités de l'opération sont diffusées mensuellement grâce à **la lettre d'information** du SMICTOM VALS AUNIS.



Autour de la campagne d'équipement

Des animations

Le SMICTOM VALS AUNIS propose de nombreuses actions de sensibilisation destinées à un public varié :

- **36 animations depuis le début de l'année 2009** : ces animations ont été menées auprès des enfants des écoles, des collèges, des membres d'associations et du grand public.
- **Sur les éco-festivals** : les enfants sont à l'honneur avec une animation autour du cycle du compost. Les adultes quant à eux bénéficient d'informations et de conseils sur la pratique du compostage à domicile.



Maintenir le lien avec les foyers équipés

L'objectif de cette campagne n'est pas seulement d'équiper les foyers mais bien d'installer dans la durée le tri des déchets biodégradables. Le SMICTOM VALS AUNIS déploie ainsi des outils pour maintenir le lien avec les foyers équipés :

- L'aide mémoire du compostage
- Le calendrier des plantations du Magicien Composteur
- Les « **fiches conseils** » transmises trimestriellement aux foyers équipés
- La lettre d'information mensuelle
- Les enquêtes de satisfaction
- Un numéro vert (appel gratuit) 0 800 505 469 et une adresse compostage@vals-aunis.com
- **Un site internet dédié www.magiciencomposteur.com en ligne à l'occasion du 10 000ème Magicien Composteur**



Favoriser les « bonnes pratiques » au jardin

Enfin l'enjeu de cette campagne est également de **favoriser les « bonnes pratiques » au jardin** afin de réduire la production de déchets verts et de contribuer à préserver l'environnement.

Dans chaque réunion publique, les thèmes des **jachères fleuries, du paillage, du broyage, du mulching, du remplacement des amendements ou engrais par le compost** et **l'évitement des pesticides** sont abordés. Ces thématiques seront reprises dans une deuxième série de **fiches conseils**.

Le SMICTOM VALS AUNIS a acquis dès l'été 2007 (en phase de test du projet) un **broyeur de végétaux qui est mis à disposition des communes**.

Le 10 000^{ème} composteur

L'actualité

En 14 mois 10 000 foyers ont été sensibilisés et équipés soit 20,4% des foyers du territoire du SMICTOM VALS AUNIS.

Le vendredi 26 juin 2009, le SMICTOM VALS AUNIS fête le 10 000^{ème} Magicien Composteur !

Élus, partenaires, salariés, associations sont invités à faire le point sur cette opération d'envergure qui a permis d'équiper et de sensibiliser 10 000 foyers en 14 mois grâce à une centaine de réunions publiques. Au-delà du bilan, le Président présentera les évolutions prévues pour ce projet : **la création d'un réseau de guides composteurs bénévoles, de plates formes d'animation... afin de développer les actions de proximité en faveur du compostage à domicile.**

Les résultats en juin 2009

- **Une baisse de 7 % des déchets ménagers résiduels** incinérés entre 2007 et 2009
- **33% des communes sont équipées à hauteur de 30% ou plus**
- 18% des communes sont équipées entre 20% et 30%

Un an après le démarrage : une enquête de satisfaction

D'après une enquête de satisfaction menée en avril 2009 :

- 98% des foyers équipés utilisent toujours leur composteur
- 84% des foyers équipés constatent une baisse de la quantité de déchets déposée à la collecte (dont 9% de manière très significative)

Morceaux choisis des réponses à la question : « Constatez- vous une diminution de la quantité de vos déchets déposés à la collecte ? »

« Enorme ! Je ne sors ma poubelle noire que deux fois par mois au lieu de quatre. »

« C'est une évidence, je pense avoir divisé par deux le poids et la quantité des déchets déposés à la collecte »

« L'association compostage / tri sélectif / déchetterie a diminué le volume de notre « poubelle ultime » (vers l'incinérateur de Paillé) des deux tiers au moins »

« C'est évident ! Entre le compost, les emballages, les papiers, le verre... à 4, nous ne remplissons même pas un sac noir par semaine (d'ailleurs, je suggère de diminuer la dimension des sacs noirs proposés, avec deux ramassages par semaine, un format inférieur serait, je pense, bien suffisant). J'en suis même à me demander comment nous faisons avant ! »

« Bien sûr : je vide deux fois plus souvent ma poubelle « déchets verts » que je ne dépose de sacs noirs de déchets ménagers »

(Enquête menée auprès de 1 730 foyers, dont 225 ont répondu, soit 13%).

La création d'un réseau de guides composteurs

Enjeu et objectifs

La création d'un réseau de guides composteurs bénévoles doit permettre de :

- sensibiliser un plus grand nombre de foyers au compostage (au-delà de 30%)
- maintenir le geste du compostage dans la durée

Ces bénévoles locaux assurent **un relais de proximité** et garantissent ainsi la pérennité des actions en faveur du compostage domestique.

Le guide composteur bénévole consacre une partie de son temps à expliquer à d'autres personnes comment composter à domicile, il est reconnu par la collectivité et travaille en équipe et en relais.

Le projet vise à former 50 bénévoles à l'horizon 2012. Un guide composteur peut être : un bénévole éco-citoyen, un agent communal, un élu, un membre associatif...

Exemples d'actions pouvant être menées par les guides composteurs bénévoles :

- Participer à des stands d'animation et de conseils sur le compostage,
- tenir et entretenir un site de démonstration au compostage,
- participer aux actions du SMICTOM VALS AUNIS,
- réaliser des accompagnements chez les particuliers,
- accompagner un compostage collectif,
- réaliser des sensibilisations pour les enfants,
- animer des conférences,
- écrire des articles pour les bulletins municipaux...



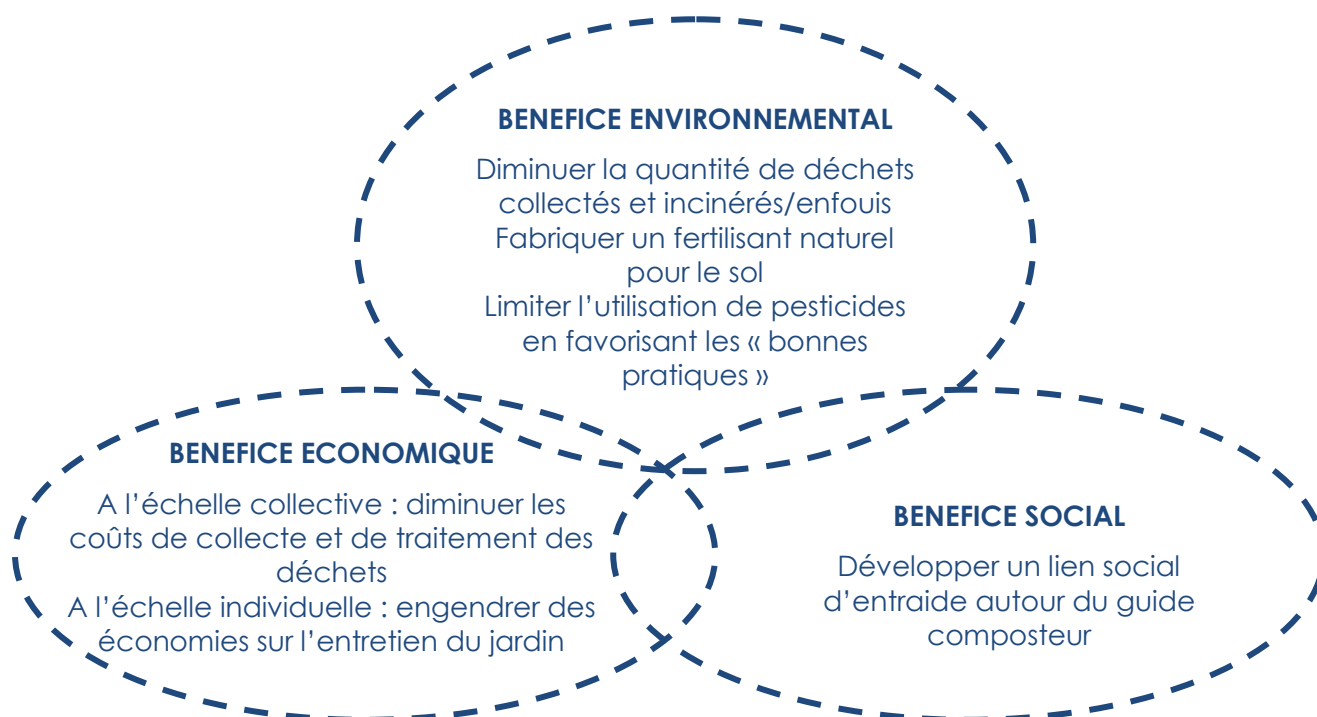
La formation

Une formation sera délivrée par le SMICTOM VALS AUNIS aux personnes volontaires :

- Théorique : les différentes techniques de compostage, rôles des guides composteurs...
- Pratique : visite d'un site de démonstration et manipulation



Le réseau des guides composteurs dans une démarche de développement durable :



La création de plates formes de démonstration/formation/animations

Que ce soit pour la formation des guides composteurs bénévoles ou pour accueillir nos animations, le SMICTOM VALS AUNIS va créer **une aire de démonstration complète** proposant plusieurs formes de compostage et pouvant être utilisée pour réaliser des manipulations (retournement de tas, broyage...). Ce site devrait être installé sur le site de Surgères dans le courant de l'été pour être opérationnel à la rentrée.

Le SMICTOM VALS AUNIS travaille parallèlement à mettre en œuvre des **partenariats avec des jardins collectifs et associatifs** sur tout le territoire pour mettre en place des **plates formes d'animations destinées au grand public et aux scolaires**.

Le +

La création d'un site internet dédié www.magiciencomposteur.com
 en ligne à l'occasion du 10 000^{ème} Magicien Composteur